

**MAIRIE
DE
CHAPTELAT**

**Nombre de
conseillers**

en exercice	19
présents	12
votants	15

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an *deux mille VINGT DEUX*
le 21 janvier à 10h00

Le Conseil Municipal de la commune de
CHAPTELAT

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de
Madame Julie LENFANT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/01/2023

Présents : 12

Julie LENFANT, Marie Yvonne TAMAGNAUD PONTELLO, Sébastien DESERBAIS, Christian PROVOST, Karine LEONARD, Thierry PEYRAT, Caroline LAVIGNE, Pascal PARDOUX, Marion RABIET, Christel MASDIEU, Nathalie DUMAINE, Nicolas DECHAUX.

Absents ayant donné procuration : 3

Laeitia VERGNE donne procuration à Pascal PARDOUX.

Katia LAFONT donne procuration à Julie LENFANT.

Alain LAURENT donne procuration à Christian PROVOST.

Absents : 4

Philippe LAURENT.

Ophélie GREGORIO.

Yia MOUA.

Christophe BERTRAND.

Secrétaire de séance : Caroline LAVIGNE.

II/ Validation Avant-Projet Définitif (APD) / projet de rénovation énergétique de l'école de CHAPTELAT

Madame le Maire rappelle les différentes délibérations prises pour lancer le projet de rénovation de l'école et réseau de chaleur, approuvant le choix du groupement de maîtrise d'œuvre coordonné par ABSIDE architecte.

Considérant qu'à ce stade d'avancement du projet, il convient d'approuver l'Avant-Projet Définitif (APD) remis par le maître d'œuvre Cabinet ABSIDE avant de poursuivre la phase d'étude de projet (PRO).

Considérant que le coût global de l'opération estimée en phase APD est de 890 100 € HT.

1/ ISOLATION		Montant H.T.	
Lot 02	Démolition	33 800,00 €	
Lot 03	Ravalement	240 000,00 €	
Lot 04	Charpente	11 000,00 €	
Lot 05	Couverture	38 000,00 €	
Lot 06	menuisier ext	156 100,00 €	
Lot 07	Plâtrerie, menuis int	10 400,00 €	
Lot 08	Plafonds	29 400,00 €	
Lot 09	ventil double flux ALSH	16 000,00 €	
Lot 09	ventil double flux salle class	33 000,00 €	
Lot 10	Elec, remplacemt luminaires	27 000,00 €	
Lot 10	Elec	6 000,00 €	
TOTAL		600 700,00 €	
2/ CHAUFFERIE		Montant H.T.	
Lot 01	VED	5 100,00 €	
Lot 02	démolition vestiaires	2 200,00 €	
Lot 03	Chauffage	165 000,00 €	
TOTAL		173 300,00 €	
TOTAL GENERAL 1 et 2		774 000,00 €	HT
TOTAL GENERAL 1 et 2		928 800,00 €	TTC
3/ MO+ Diag,,		Montant H.T.	
AMO	ABSIDE	69 660,00 €	9,00%
Autres	assur dommag étude,,	46 440,00 €	8%
TOTAL		116 100,00 €	
TOTAL GENERAL 1 et 2 et 3		890 100,00 €	HT
TOTAL GENERAL 1 et 2 et 3		1 068 120,00 €	TTC

L'estimation du montant des travaux en phase APD servant de base au calcul définitif de la rémunération du maître d'œuvre **Cabinet ABSIDE s'élève à 69 660€ HT** conformément aux termes du marché de maîtrise d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

- d'approuver le programme de l'avant-projet définitif relatif au projet de rénovation énergétique de l'école de CHAPTELAT,
- d'approuver le coût prévisionnel des travaux actualisé à la somme de 890 100€ HT,
- d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre fixant le forfait, définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre au Cabinet ABSIDE d'un montant de 69 660€ HT,
- donne pouvoir à Madame le Maire d'engager la poursuite des études de réalisation du projet (PRO) et dépôt de la demande de Permis de construire (PC).

VOTE : **Présents :12** **Procurations : 3**
Pour : 0
Contre : 15
Abstentions : 0

La délibération est **REJETE** à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans que dessus

Au registre sont les signatures.

Affiché le

Pour copie conforme

En mairie le :

Madame la Maire

